

Je souhaite que Dieu conserve votre santé et qu'il vous donne la consolation de voir les affaires du pays sur un meilleur pied.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement

Monseigneur

de votre Grandeur

Le très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS.

* * *

A MONSEIGNEUR J. SIGNAY, EVEQUE DE QUEBEC.

ST-BONIFACE DE LA RIVIÈRE ROUGE,

29 OCTOBRE 1840.

MONSEIGNEUR,

Différents événements funestes sont venus embarrasser la marche des affaires de mes missions. Je n'ai point eu de réponse de l'évêque de Dubuc. Ma lettre est probablement encore dans la cassette de M. Ths. Simpson, neveu du gouverneur Simpson, qui s'est tiré un coup de fusil à deux coups, en présence de Jack Bird, métis, et Antoine le Gros, de Rigaud, deux frères ses compagnons; tout cet échafaudage de crimes a été fait sans provocation autant qu'on a pu le savoir le 13 de juin. Nous ne l'avons appris ici qu'à la fin de septembre par le retour de ceux qui allaient à la rivière St-Pierre.

Il y aura encore de nos gens qui iront à la rivière St-Pierre l'année prochaine. Vos lettres du printemps me feront connaître où vous en êtes pour des passages et il y aura encore moyen d'écrire à ce poste et de charger quelqu'un de pourvoir au retour d'un prêtre s'il en devait venir un par là. Le départ d'ici est à la fin de mai et celui de la rivière St-Pierre au commencement de septembre, plus tôt ou plus tard, selon les affaires.

Ayez la bonté de faire dire à M. Dumoulin de ne pas donner les cinq louis dont je lui parle dans mes lettres de cette année, aux enfants de la veuve Lapolice, une de mes tisserandes qui, ainsi que sa compagne, se portent bien. Je lui dirai la raison une autre fois.

Vous avez appris la mort de M. de Laporte arrivée le quatre de mai dernier; elle me met dans l'embarras. Melle de Préville est exécutrice de son testament et elle m'a fait écrire pour m'envoyer le détail de l'envoi de cette année, expédié par M. de Laporte qui n'a été que quatre jours malade. M. de Laporte que j'avais prié de me chercher un prêtre il y a trois ans, me répondit qu'il n'y avait plus de prêtres français et que les prêtres anglais ne s'y prêteraient pas. Il me disait qu'à défaut d'agent prêtre je pourrais faire verser mes allocations de Lyon entre les mains des MM. Wright,